Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 919

Artikel: Le respect du féminin
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018311

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Révolution des mots

J'ai consacré mon été à tenter d'établir (Dieu merci, avec l'aide de mon ami Claude, sans lequel je ne serais jamais parvenu à chef) *l'édition critique* du livre X de l'*Histoire de la Révolution française* de Michelet: on prend le texte de la première édition (1847-53); on le compare avec le texte de la seconde édition (revue par l'historien) et avec le texte du manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale, à Paris — la veuve de Michelet ayant eu la malheureuse idée de faire disparaître certaines lettres concernant la première femme de l'écrivain, et certaines pages de son Journal intime, mais non pas ses manuscrits, brouillons, etc!

Le résultat? Vous lisez dans la première édition que parlant du fameux discours d'Isnard: «*On chercherait sur les rives de la Seine si Paris a existé!*», Michelet écrit: «*Parole fatale*». Mais dans le manuscrit, il avait écrit: «*Parole déplorable*» — cependant qu'une rature permet de déchiffrer: «*Mot déplorable*» et qu'une rédaction antérieure, abandonnée en cours de route, donne «*Mot déplorable, fatal!*» et qu'enfin la seconde édition revient à *Parole*, mais ajoute, au lieu de *fatale* ou de *déplorable: «maladroite et injuste»*...

Le tout permettant de donner en bas de page une note, indiquant les différentes variantes, pour le plus grand plaisir des spécialistes, lesquels pourront, à partir de *fatal(e)*, par exemple, évoquer la racine *fatum, destin*... De là, on passe facilement à l'idée du mythe d'Œdipe, puis du complexe d'Œdipe, et l'on conclut que Michelet a très certainement souhaité la mort de son père, et désiré sa mère, qu'il confondait d'ailleurs avec Jeanne d'Arc, et, ce qui est plus grave, avec le général Marceau! Comme disait l'autre, il y a encore de la joie en Israël!

Je travaillais à ces joyeusetés — les critiques que je prenais à partie ici même sont des enfants de chœur en comparaison des amateurs d'éditions critiques — tout d'abord en compagnie de mon petit-fils, trois ans, puis de deux autres chérubins, âgés respectivement de quatre et sept ans. Evoquant le souvenir de Charles Gilliard, qui nous disait, à propos des bénédictins de Saint-Maur: «*Ils travaillaient dans des conditions exceptionnellement favorables... Il n'y avait pas de femme pour mettre de l'ordre dans leurs papiers. Pas d'enfants qui criaient autour de la maison!*» Evoquant aussi la mémoire de Roorda, lequel s'en prenait aux maîtres d'école et à la règle de trois: si une heure de devoirs à domicile procure à l'élève un bénéfice X, quatre heures de devoirs procureront un bénéfice égal à 4X! Ce qui est manifestement faux. Ici de même: ayant cru naïvement que si un enfant produit un volume de bruit équivalant à X décibels, deux enfants produiront 2X décibels — c'est au moins 4X qu'il faut compter! ■

«LA DISTINCTION»

Un drôle de journal

(*pi*) Voulez-vous savoir qui a dit: «*Il faut se déterminer entre la peur d'oser et la crainte d'entreprendre. Lausannois, Lausannoises, j'ai confiance en vous.*»? Ou apprendre (et voir démontré) que Philippe Djian est le fils spirituel de Ramuz? Ou vous interroger s'il faut vraiment rouvrir le tombeau de François-Joseph? Si oui, lisez *La Distinction – publication bimestrielle pour la Promotion de la Distinction*. Au *Palmarès de l'anthologie des plus grands rhéteurs et stylistes romands*, vous découvrirez dans le dernier numéro Jean Spielmann, secrétaire général du Parti du travail, Paul-René Martin (mais oui, c'est lui qui a dit...), le Parti des Automobilistes et la Commission locale des JO 94 d'Ormont-Dessous.

Dans *La Distinction*, vous trouverez également critiques de livres et articles littéraires, ainsi qu'un feuilleton à l'intérieur duquel vous devrez découvrir la contrainte imposée à l'auteur, le gagnant se voyant offrir un abonnement gratuit et le droit imprescriptible d'écrire le chapitre suivant.

C'est drôle et ça change de *Samedi Littéraire*. Après *DP*, *La Brèche* et d'autres — que d'aucuns s'obstinent à appeler des *«feuilles volantes»* — c'est une expérience supplémentaire de micro-édition et on peut s'abonner. ■

La Distinction, case postale 204, 1000 Lausanne 9.

L'Institut prend l'apéro et reçoit le vendredi de 17 à 19 heures à la Librairie Basta, à Lausanne. Qu'on se le dise!

FABRIQUE DE DP

Le respect du féminin

(*réd*) La typographie essaie de suivre l'évolution des mentalités: dans le mensuel *Femmes suisses*, on ne dit pas qu'une revue s'adresse aux adolescents, mais aux adolescent-e-s, à moins qu'elle ne soit destinée qu'aux seuls garçons. L'égalité exige que le «e» soit entre tirets et non pas entre parenthèses. De même, certains sont en avance sur le dictionnaire et sur l'Académie, et féminisent systématiquement les titres, fonctions, professions au masculin lorsque le poste est occupé par une femme ou qu'il est mixte. Sans la même rigueur que son confrère, DP applique également ces règles. Le réflexe n'est pas encore généralisé, mais certain-e-s y tiennent et livrent leurs textes dûment «égalisés». Reste à ne pas corriger par automatisme; c'est ce qui s'est passé dans le dernier numéro, dans l'article de François Brutsch «La fondue sous les tropiques», où le mot «auteure» s'est masculinisé lors d'une première correction à l'écran...

Et si c'est une main féminine qui en est responsable, elle en sera d'autant plus facilement excusée qu'il ne s'est trouvé aucun œil masculin pour découvrir cette absence de «e». Comme égalité.